

Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom:	ZINSSR AUS 1 L 6PK MOLD KILLING PRIMER	Date de Révision:	11/21/2014
Product Identifier:	282525	Société/Entreprise:	New SDS
Classe/Utilisation du Produit:	Primer/Mould Killing		
Société/Entreprise:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	Fabricant:	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
Préparée par:	Département de Régulation		
Numéro de téléphone d'urgence:	24 Hour Hotline: 847-367-7700		

2. Identification des dangers

APERÇU DES DANGERS: Peut irriter les yeux, la peau ou une irritation des voies respiratoires. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si inhalé. Dangereux si ingéré. Provoque des brûlures graves de la peau et des yeux. Provoque l'irritation des yeux. Vapeurs extrêmement irritantes pour les yeux et les voies respiratoires. Assurer une ventilation adéquate pour conserver l'exposition sous la limite d'exposition recommandée, le cas échéant. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Classement de la Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Danger

CONSEILS DE PRUDENCE SGH

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P234	Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P262	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P264	Se laver ... soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P281	Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

P285	Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P351	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
P360	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.
P361	Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
P374	Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.
P402	Stocker dans un endroit sec.
P406	Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en ... avec doublure intérieure résistant à la corrosion.
P302+P350	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans ...
P322	Mesures spécifiques (voir ... sur cette étiquette).
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P321	Traitement spécifique (voir ... sur cette étiquette).
P352	Laver abondamment à l'eau et au savon.
P362	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P311	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P405	Garder sous clef.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P390	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

MENTIONS DE DANGER SGH

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H313	H313 <undefined>
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.

H305

Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
 H320 H320 <undefined>
 H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

3. Information sur les composants

HAZARDOUS SUBSTANCES

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Wt.% Range</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Dioxyde de Titane	13463-67-7	10-25		
Calcaire	1317-65-3	10-25		
?thanediol	107-21-1	2.5-10	No GHS Flavor/ Country combination found	No GHS Flavor/Country combination found
Talc	14807-96-6	1.0-2.5		

The text for GHS Hazard Statements shown above (if any) is given in the "16. Other Information" section.

4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste. Rincer la peau à l'eau immédiatement et abondamment. Retirer les vêtements. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Laver les vêtements séparément avant de les réutiliser.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

En cas d'ingestion: En cas d'ingestion, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un verre d'eau ou de lait à la victime. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. Ne jamais rien administrer par voie orale si la personne est inconsciente. N'induirez pas le vomissement à moins que conseillé par un médecin. Appelez le centre ou le médecin de commande le plus proche de poison immédiatement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont : Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté. Garder les contenants hermétiquement fermes.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: Les contenants peuvent éclater et dégager une substance très toxique s'ils sont exposés à la chaleur. 451 <undefined>452 <undefined>

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: 455 <undefined>Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes. Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois.

7. Manipulation et stockage

MANIPULATION: Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité du produit et sur les étiquettes, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Entreposage : Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING

Dioxyde de Titane	13463-67-7	20.0	10 mg/m3 (Total Dust)	N.E.	15 mg/m3 [Total Dust]	N.E.
Calcaire	1317-65-3	15.0	15 mg/m3 (Total Dust, OSHA)	N.E.	5 mg/m3 (Respirable Dust)	N.E.
?thanediol	107-21-1	5.0	N.E.	39 ppm	N.E.	N.E.
Talc	14807-96-6	5.0	2 mg/m3 (Respirable Dust)	N.E.	20 mppcf (Mineral Dust <1% Quartz)	N.E.

Protection individuelle

CONTRÔLES D'INGÉNIERIE: Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Maintenez la dilution générale de la ventilation locale d'échappement en volume et distribution pour garder le TLV des ingrédients dangereux au-dessous des limites acceptables. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

PROTECTION DE LA PEAU: Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

PRATIQUES HYGIÉNIQUES: Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:	Liquide	Etat Physique:	Liquide
Odeur :	MODÉRÉE	Seuil de l'odeur:	N.E.
Relative Density:	1.366	pH:	N.A
Freeze Point, °C:	Non déterminé	Viscosité:	Aucune information.
Solubilité à l'eau:	Miscible	Partition Coefficient, n-octanol/water:	Aucune information.
Decomposition Temp., °C:	Aucune information.	Explosive Limits, vol%:	N.I. - N.I.
Boiling Range, °C:	0 - 550	Point d'éclair, °C:	>93
Inflammabilité:	Does not Support Combustion	Auto-ignition Temp., °C:	Aucune information.
Taux d'évaporation:	Plus lent que l'Éther	Pression de vapeur, mmHg:	Aucune information.
Densité de vapeur:	Plus lourd que l'air		

(See "Other information" Section for abbreviation legend)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes. 613 <undefined>

INCOMPATIBILITÉ: Le produit corrode lentement le cuivre, l'aluminium, le zinc, et les surfaces galvanisées. Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: 638 <undefined>

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: La substance cause l'irritation grave des yeux. Les lésions peuvent être permanentes.

EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU: Grave irritant; peut causer des lésions cutanées permanentes.

EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION: Nocif si inhale. Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Corrosif et peut causer des lésions graves et permanentes de la bouche, de la gorge et de l'estomac. La substance peut être nocive si ingérée.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié

comme un groupe 2B -"Peut-être cancérigène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)315 <undefined>

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

<u>N° CAS</u>	<u>Nom chimique</u>	<u>LD50 par voie orale</u>	<u>LD50 par voie cutanée</u>	<u>Vapor LC50</u>
13463-67-7	Dioxyde de Titane	>10000 mg/kg Rat	N.I.	N.I.
107-21-1	?thanediol	4000 mg/kg Rat	N.I.	N.I.

N.I. - No Information

12. Informations écologiques

L'INFORMATION ÉCOLOGIQUE: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

Informations sur l'évacuation: Eliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

14. Informations relatives au transport

	<u>National (USDOT)</u>	<u>International (IMDG)</u>	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TDG (Canada)</u>
UN Number:	N.A	3066	3066	N.A
Nom UN::	Peindre les produits en quantités limitées	Produits de peinture et connexes	Produits de peinture et connexes	Peindre les produits en quantités limitées
Classe de danger :	N.A	8	8	N.A
Groupe d'emballage:	N.A	II	II	N.A
Quantité Limitée:	No	Yes	No	No

15. Informations réglementaires

Réglementations fédérales américaines:

Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Risque d'incendie, Pression, Danger réactif, Risque aigu pour la santé, Risque chronique de santé

SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>
?thanediol	107-21-1

LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12 (B) si exporté des États-Unis:

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>
Nitrite de Sodium	7632-00-0

5-Chloro-2-Méthylisothiazol-3(2H)-One
Méthyl-4-Isouthiazol-3-One

26172-55-4
2682-20-4

Inventory Information

<u>Country</u>	<u>Value</u>
USA (TSCA)	Aucune information.
Canada (DSL)	Aucune information.
Mexico(INSQ)	Aucune information.
Europe (EINECS)	Aucune information.
Japan (ENCS)	Aucune information.
Philippines (PICCS)	Aucune information.
China (IECSC)	Aucune information.
Australia (AICS)	Aucune information.
Korea (KECI)	Aucune information.
New Zealand (NZIOC)	Aucune information.

Aucune information.

DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE:

Avertissement: Les ingrédients présents dans le produit sont connus à l'état de Californie pour causer le cancer.

Nom chimique

Dioxyde de Titane

N° CAS

13463-67-7

Proposition 65 de Californie, toxines reproductives

Avertissement: Les ingrédients dans le produit sont reconnus par l'état de Californie pour provoquer des malformations congénitales ou d'autres dangers pour la reproduction.

Absence de toxines reproductives de la Proposition 65 dans ce produit.

Règlementations internationales

SIMDUT canadien:

Cette fiche signalétique (FS) a été préparé conformément aux règlements de produit contrôlés sauf pour l'utilisation 16 entêtes.

16. Autres informations

Evaluations HMIS

Santé: 2* Inflammabilité: 1 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

CLASSE SIMDUT CANADIENNE::

D2A E

Classements NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 1 Instabilité: 0

VOLATILE ORGANIC COMPOUNDS, g/L: 98

MSDS REVISION DATE: 11/21/2014

MOTIF DE LA RÉVISION: Aucune information.

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Texte pour les mentions de danger SGH indiquées dans la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

HNo GHS Flavor/ <undefined>
Country combination
found

Icones pour pictogrammes SGH représentées à la Section 3 décrivant chaque ingrédient:

**No GHS Flavor/
Country
combination
found**

Rust-Oleum Corporation estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisation et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Corporation ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.